



INSTANT DÉFENSE 78



Numéro 11/2015

Novembre 2015



UN MOIS DE NOVEMBRE EN ÉTAT D'URGENCE – PRINCIPALES DATES DEPUIS CES ÉVÉNEMENTS TRAGIQUES DU 13/11 (Source DICOD et MININT)



Vendredi 13 novembre 2015 : Dans la soirée, une vague d'attaques terroristes de très grande ampleur a frappé Paris et son agglomération faisant des centaines de victimes sur notre territoire, du jamais vu depuis la seconde guerre mondiale. Le Président de la République déclare :

"Les forces de sécurité ont été une fois encore appelées à intervenir dans des conditions extrêmement difficiles et les terroristes qui s'étaient installés notamment dans un lieu tout près d'ici, ont été tués. Je veux aussi dire notre admiration à l'égard de tous ces services – médecins, pompiers, protection civile – qui se sont dévoués tout au long de la nuit pour venir en aide. Il y a de nombreux blessés, des blessés graves, des blessés choqués, choqués par ce qu'ils ont vu. Alors nous voulions être là, parmi tous ceux qui ont vu ces choses atroces pour dire que nous allons mener le combat, il sera impitoyable, parce que quand les terroristes sont capables de faire de telles atrocités, ils doivent être certains qu'il y aura en face d'eux une France déterminée, une France unie, une France rassemblée et une France qui ne se laissera pas impressionner, même si aujourd'hui, elle exprime une émotion infinie à l'égard de ce drame et de cette tragédie qui est une abomination, parce que c'est une barbarie."

Samedi 14 novembre 2015 : dans une allocution télévisée, le Président de la République a désigné Daech comme notre ennemi et décrète l'état d'urgence⁽¹⁾ sur tout le territoire et le rétablissement du contrôle des frontières en application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955. Le plan rouge multi-attentats est également déclenché (publication du décret n°2015-1475 du 14/11/2015 et de la circulaire du ministre de l'Intérieur de la même date instaurant l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire métropolitain et en Corse).

Samedi 14 novembre 2015 : le Président de la République instaure trois jours de deuil national, une minute de silence nationale le 16/11/15 à midi et la mise en berne du drapeau tricolore.

Lundi 16 novembre 2015 : le Président de la République réunit le Congrès en session extraordinaire à Versailles. Il y est notamment annoncé une série de mesures pour renforcer la sécurité des Français, telle que la prolongation de l'état d'urgence pour trois mois (votée le vendredi 20/11), un renforcement de son cadre juridique, la création d'une garde républicaine nationale formée de réservistes de la Défense, une augmentation des moyens et des effectifs dans l'armée, la police et l'administration pénitentiaire. Enfin, une prochaine révision de la Constitution est envisagée.

Mardi 17 novembre 2015 : à Bruxelles, à l'occasion de la réunion des ministres de la Défense M. Le DRIAN a invoqué le recours de la France à l'article 42-7 du traité de l'Union, pour la première fois depuis la signature du traité de Lisbonne. La demande a été approuvée à l'unanimité par les pays membres, assurant leur soutien à la France.



⁽¹⁾ L'état d'urgence confère au ministre de l'Intérieur et aux préfets des pouvoirs particuliers : interdiction de circulation, institution de zones de sécurité, assignation à résidence... Le contrôle aux frontières a été rétabli conformément aux dispositions exceptionnelles prévues par les accords de Schengen.

Suite page 2

PROCHAINE RÉUNION DES CoDés

Les mesures sécuritaires mises en place sur notre territoire national et dans notre département suite aux événements tragiques de ce mois de novembre et à la décision de maintenir l'état d'urgence jusque fin février 2016 seront les sujets de notre prochaine réunion des CoDés. Elle se tiendra le

mercredi 20 janvier 2016 de 19h30 à 22h00

sur le plateau de Versailles – Satory, à la salle polyvalente de la Structure Intégrée du Maintien en condition opérationnelle des Matériels Terrestres (SIMMT).

SOMMAIRE

- Un mois de novembre en état d'urgence	1-2
- Prochaine réunion des Codés	1
- Incidence des attentats sur les Armées	2-3
- Mort pour la France du SCH Alexis GUARATO	3
- Signatures de contrat	4
- Retour sur les cérémonies yvelinoises du 11/11	4-5
- Littérature militaire et infos pratiques	6

Les invitations et plans d'accès vous seront transmis fin décembre/début janvier.

Mais réservez cette soirée dès maintenant et mettez à jour vos agendas ! Vous pourrez rencontrer les acteurs opérationnels des dispositifs mis en action pour garantir notre sécurité. Nous attendons également en retour, vos témoignages, vos attentes et les actions que vous avez pu mener localement.



UN MOIS DE NOVEMBRE EN ÉTAT D'URGENCE – PRINCIPALES DATES DEPUIS CES ÉVÉNEMENTS TRAGIQUES DU 13/11 (Source DICOD et MININT)



Mercredi 18 novembre 2015 : le porte-avions Charles de Gaulle appareille pour le Proche-Orient en vue d'une intensification des frappes aériennes en Syrie et en Irak, s'ajoutant aux raids aériens d'envergure déjà menés depuis le 15 novembre 2015.



Jeudi 19 novembre 2015 : Monsieur Serge MORVAN, préfet des Yvelines, réunit à Versailles l'ensemble des parlementaires, des élus et des responsables des services de l'Etat du département pour parler, pour échanger et pour préciser qu'il souhaite mettre les services de l'Etat qui relèvent de son autorité à la disposition de tous.



Vendredi 27 novembre 2015 : La secrétaire d'État chargée de la famille, Laurence ROSSIGNOL, encourage les enfants des victimes des attentats du 13 novembre (une cinquantaine à ce jour) à demander le statut de pupille de la Nation. En effet cette disposition qui remonte à la Grande Guerre, permet aux victimes du terrorisme depuis une loi de 1990, de bénéficier de ce statut, apportant un soutien financier pour accompagner les enfants de moins de 21 ans, notamment au cours de leur éducation. En 2015, 33 enfants ont ainsi été adoptés par la Nation dont 11 dans le cadre des attaques contre la rédaction de "Charlie Hebdo" et à l'Hyper Cacher.



Vendredi 27 novembre 2015 : après avoir décrété immédiatement un hommage aux victimes des attentats le 14/11, le Président de la République rend un vibrant et émouvant hommage dans la cour d'honneur des Invalides à Paris, aux 130 personnes décédées et aux 661 blessés dont certains sont encore en réanimation.



Lieutenant-colonel Georges HAXAIRE – DMDa78

INCIDENCE DES ATTENTATS DE NOVEMBRE SUR LES ARMÉES (Source DICOD)

À la suite des attentats, le Président de la République s'est exprimé devant le Congrès. Qualifiant ces attentats **d'actes de guerre**, il a clairement désigné Daech comme notre ennemi. Il a confirmé l'intensification des frappes en Syrie. Depuis le 15 novembre, plusieurs raids aériens d'envergure ont déjà été menés. Le porte-avions Charles De Gaulle a appareillé le 18 novembre.

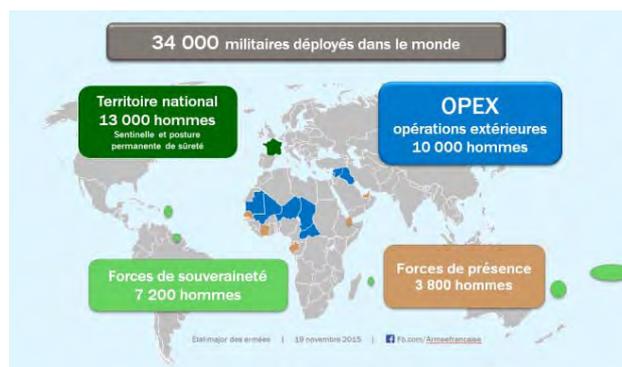
Le Président a annoncé l'arrêt des déflations d'effectifs pour la Défense jusqu'en 2019, au bénéfice des unités opérationnelles, de la cyber-défense et du renseignement. Il souhaite aussi mieux valoriser la réserve militaire qui pourrait constituer la base d'une garde nationale. L'ambition de la LPM est de porter les 28 000 réservistes actuels à 40 000 d'ici 2019. Concernant les opérations en cours sur le territoire national, il y a aujourd'hui 300 réservistes engagés. L'objectif est d'atteindre 1 000 en 2016.

La lutte contre le terrorisme : Dans le combat contre le terrorisme, protection du territoire national et opérations extérieures ne peuvent être dissociées.

Après l'augmentation des effectifs de Sentinelle consécutive aux attentats et l'appareillage du groupe aéronaval, on compte 34 000 militaires déployés sur le territoire national, en opérations extérieures et dans les forces de souveraineté.

Sur le territoire national et en Ile de France :

Aux côtés des autres services de l'État, l'armée française est déterminée à lutter contre la menace terroriste et à protéger les Français et le territoire national.



Le dispositif Sentinelle, constitué de 7 000 hommes dont 4 000 en Île-de-France suite aux attentats de janvier dernier, a été renforcé dès les attentats du 13 novembre. Près de 1 500 soldats ont été déployés immédiatement dans Paris dans la nuit du 13 au 14 novembre 2015 pour appuyer les forces de sécurité intérieure (FSI) et de la sécurité civile qui sont en première ligne.

Actuellement, 10 000 hommes sont engagés sur le territoire national dans le dispositif Sentinelle, venant s'ajouter au 3 000 en posture permanente de sûreté. Depuis le 18/11, l'Île de France a été renforcée de 2 500 hommes supplémentaires. Adaptable et dynamique, ce dispositif permet de répondre aux besoins des autorités civiles. Il évolue en fonction de la situation sécuritaire pour faire face à cette crise sans précédent.

Suite page 3

INCIDENCE DES ATTENTATS DE NOVEMBRE SUR LES ARMÉES – suite (Source DICOD)

Dans les Yvelines : les renforts sont significatifs et permettent d'adapter notre dispositif en parfaite coordination et cohérence avec les forces de sécurité intérieure. Le renforcement de la surveillance et de la protection des sites attribués par réquisition par la préfecture de police de Paris et les forces de sécurité intérieure (FSI) du département validés par le préfet des Yvelines, se traduit par la mise en œuvre d'un dispositif statique/mobile afin d'accroître le sentiment sécuritaire de la population. Ces patrouilles aléatoires en véhicules ou à pied concernent les établissements scolaires, les lieux culturels, les hôpitaux, les grands centres commerciaux, ainsi que les gares et les stations des transports collectifs en faisant effort sur les périodes de forte affluence. Cela n'obère pas la surveillance et la protection des sites déjà effectuées avant les attentats.

Notre nouveau dispositif permet d'être plus efficace et plus adaptable en fonction des besoins, plus durable dans le temps et plus imprévisible pour l'ennemi répondant ainsi aux sollicitations et aux priorités définies par la direction départementale de la sécurité publique et du groupement de la gendarmerie des Yvelines.

Dans vos communes : certains d'entre vous apercevront des militaires en patrouille plus qu'à l'accoutumée dans leurs gares, devant les écoles ou dans les centres commerciaux. **N'hésitez pas à vous faire connaître et prendre contact avec eux.** A cet égard, merci à la population yvelinoise pour l'accueil et l'engouement qu'elle porte vis-à-vis d'eux.

Mais la sécurité est l'affaire de tous. **Votre rôle de correspondant Défense prend tout son sens** afin d'aider votre maire à prendre les mesures qui s'imposent. Certaines mairies ont déjà lancé des actions significatives. Par exemple :

- révision du PCS, constitution de groupes de citoyens pouvant être sollicités en renforcement des équipes municipales,
- analyse et traitement dans la mesure du possible des points faibles identifiés,
- prise de contact avec les responsables de sites sensibles communaux afin de faire le point sur leur sûreté,
- échange avec les responsables des établissements scolaires, même s'ils ne sont pas sous notre autorité, mais ceci permet à tous de savoir ce qui se passe sur la commune et favorise la prise de décision de chacun,
- maintien d'un contact permanent avec les forces de sécurité sur le territoire communal,
- communication vers l'ensemble des acteurs associatifs pour un appel à la vigilance et à la solidarité afin d'organiser la sécurité autour des événements,
- mise en place d'un plan de sécurisation renforcé autour du site accueillant les manifestations.

Et la liste n'est pas exhaustive ...A vous de faire preuve d'imagination.

Votre implication peut également se manifester dans les PPMS organisés dans les écoles, collèges et lycées de votre commune par la direction des services départementaux de l'Éducation nationale.

L'APRES ATTENTAT - LA COP 21

En marge de l'état d'urgence de trois mois décrété par le Président de la République après les attentats du 13/11, la vie continue.

La 21^{ème} Conférence des parties (COP 21) à la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) vient de débuter. Ce grand événement diplomatique, d'une ampleur jamais accueillie en France et rassemblant 150 chefs d'État et de gouvernements, 196 signataires et accueillant plus de 40 000 personnes sur le site de Paris-Le Bourget du 30 novembre au 11 décembre 2015 nécessite des mesures sécuritaires exemplaires.

Une nouvelle posture VIGIPIRATE a été engagée à partir du lundi 23 novembre jusqu'au 14 décembre. Elle maintient évidemment et plus que jamais le niveau "alerte attentat" en Ile-de-France et la vigilance renforcée sur le reste du territoire national.

Les Yvelines ne sont pas directement impactées par cet événement, mais les forces de sécurité et de secours départementales y participent activement par des renforts humains et matériels au Bourget et en périphérie.

Les armées quant à elles, y participent également avec le concours d'équipes spécialisées sur le site de la COP21, mais aussi en renfort sur des points sensibles susceptibles d'accueillir des manifestants en petite et grande couronnes.

Lieutenant-colonel Georges HAXAIRE – DMDa78



Mort pour la France du sergent-chef Alexis GUARATO (Source MINDEF)



C'est le cinquième militaire mort pour la France en 2015.

Le jeudi 26 novembre 2015 à Paris, le sergent-chef **Alexis GUARATO** du commando parachutiste de l'air n°10 (CPA 10) d'Orléans est décédé des suites de ses blessures.

Le mardi 13 octobre 2015, le véhicule des forces spéciales à bord duquel il se trouvait a sauté sur une mine dans une zone située au nord du Mali.

Sous-officier de grande valeur, il avait notamment été engagé en Afghanistan, en Côte d'Ivoire et dans la bande sahélo-saharienne au sein du groupe d'action CPA 10. Il est mort en combattant les groupes armés terroristes, dans le cadre de l'opération BARKHANE

Le sergent-chef Alexis GUARATO était titulaire de la croix de la valeur militaire avec 2 étoiles de bronze, de la médaille d'or de la défense nationale avec étoile de bronze, de la médaille d'outre-mer avec agrafes "Côte d'Ivoire" et "Sahel", de la médaille de la défense nationale échelon or avec agrafes "armée de l'Air" et "missions d'opérations extérieures" et de la médaille commémorative française avec agrafe "Afghanistan"

L'INSTANT DÉFENSE 78

SIGNATURES DE CONTRAT A VERSAILLES ET A MANTES LA JOLIE

Le mardi 03 novembre 2015, à l'Hôtel de ville de Versailles, 9 jeunes ont signé leur contrat d'engagement dans l'armée de Terre. Sous le haut patronage de M. François de MAZIERES, député-maire de Versailles, cette cérémonie s'est déroulée en présence de M. Jean-Claude FRELAND, maire-adjoint, délégué aux affaires militaires et aux anciens combattants, de Monsieur François-Xavier BELLAMY, maire-adjoint à l'emploi, la jeunesse, l'enseignement secondaire et supérieur et correspondant Défense et du colonel Bruno BERT, chef de corps du Groupement Recrutement Sélection d'Ile de France et Outre-mer.

Le Capitaine VIGNAT, chef du Centre d'Information Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de Versailles leur a remis à cette occasion le code du soldat.



LE CODE DU SOLDAT

- 1° / Au service de la France, le soldat lui est entièrement dévoué, en tout temps et en tout lieu.
- 2° / Il accomplit sa mission avec la volonté de gagner et de vaincre, et si nécessaire au péril de sa vie.
- 3° / Maître de sa force, il respecte l'adversaire et veille à épargner les populations.
- 4° / Il obéit aux ordres, dans le respect des lois, des coutumes de la guerre et des conventions internationales.
- 5° / Il fait preuve d'initiative et s'adapte en toutes circonstances.
- 6° / Soldat professionnel, il entretient ses capacités intellectuelles et physiques, et développe sa compétence et sa force morale.
- 7° / Membre d'une équipe solidaire et fraternelle il agit avec honneur, franchise et loyauté.
- 8° / Attentif aux autres et déterminé à surmonter les difficultés, il œuvre pour la cohésion et le dynamisme de son unité.
- 9° / Il est ouvert sur le monde et la société, et en respecte les différences.
- 10° / Il s'exprime avec réserve pour ne pas porter atteinte à la neutralité des armées en matière philosophique et religieuse.
- 11° / Fier de son engagement, il est toujours et partout, un ambassadeur de son régiment, de l'Armée de terre et de la France.

Au même instant, se déroulait la même cérémonie à la mairie de Mantes-la-Jolie, où 12 jeunes signaient également leur contrat d'engagement au profit d'unités de l'armée de Terre en présence de M. Michel VIALAY, maire et M. Bernard MOSCODIER, conseiller municipal et correspondant Défense de Mantes-la-Jolie.

A cette occasion, M. Philippe FLAUX, correspondant Défense de Dammarville-en-Serve a été mis à l'honneur pour son remarquable travail de "recruteur" au sein de sa commune.

RETOUR SUR QUELQUES CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE DANS LES YVELINES

POISSY



Le colonel Stéphane COPERET, sous-directeur réglementation de la navigabilité à la BA 107 de Vélizy-Villacoublay remet la Croix du combattant opérations extérieures (Afghanistan) et le titre de reconnaissance de la nation à ADC(H) Jeanine DANLOUE à l'occasion des cérémonies du 11 novembre à Poissy, en présence de M. Karl OLIVE, vice-président du conseil départemental des Yvelines et maire de Poissy, ainsi que de l'équipage du Remorqueur de Haute Mer (RHM) « Tenace ».

PLAISIR



Cérémonie du 11 novembre présidée par Mme Joséphine KOLLMANNBERGER, maire de Plaisir et vice-présidente du conseil départemental des Yvelines.

RETOUR SUR QUELQUES CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE DANS LES YVELINES

VERSAILLES



Présidées par M. Serge MORVAN, préfet des Yvelines, le général de corps d'Armées Jean-Yves DOMINIGUEZ, commandant d'armes de la place de

Versailles et M. François de MAZIERES, député-maire de Versailles, les cérémonies du 11 novembre se sont déroulées en plusieurs phases : dès 08h30, recueillement au cimetière des Gonards; à 09h30, messe à la cathédrale Saint-Louis puis le défilé emmené par la musique principale de l'armée de Terre et hommage au monument aux morts avec un ravivage de la flamme et la « Marseillaise » chantée par la Maîtrise de la maison d'éducation de la Légion d'Honneur des Loges. Enfin, réception dans les salons de l'Hôtel de ville.

LOUVECIENNES



Comme chaque année, Monsieur le préfet des Yvelines s'est rendu sur la tombe du Maréchal Joseph JOFFRE à Louveciennes, déposer la gerbe et lire l'hommage du Président de la République au vainqueur de la Marne qui repose sous un magnifique Mausolée.



Un petit détachement de la Préparation Militaire Marine (PMM) "COLBERT" de Versailles et les enfants du conseil municipal jeunes de Louveciennes assistaient à cette cérémonie de recueillement.

ORIGINE DE LA SONNERIE AUX MORTS

Toujours interprétée lors des manifestations patriotiques et des cérémonies commémoratives, la sonnerie aux morts n'existe que depuis le 14 juillet 1931. A son origine se trouve l'un des héros de la grande guerre le général Henri GOURAUD qui après avoir commandé la 4^e armée de Champagne fut gouverneur militaire de Paris. Lors de ses visites en Angleterre et aux Etats Unis, il avait été frappé par l'impact des sonneries "Last Post and Taps" sur les participants aux cérémonies de souvenirs aux morts. A la suite, il prit l'initiative de faire composer par le chef de la musique de la garde républicaine de l'époque, le commandant Pierre DUPONT, une sonnerie appropriée qu'il fit exécuter lors de la cérémonie de ravivage de la flamme de l'Arc de Triomphe en 1931 en présence du ministre de la Guerre, André MAGINOT. Progressivement, l'usage s'est établi de jouer cette musique lors des cérémonies d'hommage aux morts de la guerre puis d'observer une minute de recueillement.

En 1932 Paul BONCOUR, nouveau ministre de la Guerre félicita le commandant DUPONT et rendit réglementaire cette sonnerie porteuse de tant d'émotion.

Commandant(H) Jean-Pierre LATREILLE (T) - CICODE 78



POURQUOI LES MILITAIRES SALUENT-ILS ? (source hebdomadaire "Les Nouvelles de Versailles")



Votre DMD adjoint lors d'une cérémonie patriotique

Le salut militaire est une marque de fidélité et de respect.

A l'origine, il est une habitude prise par les voyageurs, en guise de paix. En se croisant et en élevant la main ouverte, ils montraient l'absence d'armes.

Au Moyen-Âge, ce geste évolua vers un signe de courtoisie. Lors d'un combat, les adversaires portaient la main droite à la hauteur de leur heaume et soulevaient leur visière pour montrer leur visage. L'idée était de montrer un respect mutuel entre combattants.

Au XVII^e siècle, le salut devint plutôt un signe de fidélité entre deux combattants de la même seigneuries. Lorsque deux militaires se rencontraient, ils levaient la main droite vers le ciel en écartant trois doigts, faisant ainsi allusion aux trois personnes de la Sainte Trinité. Aujourd'hui, le salut garde cette même signification de fidélité aux couleurs de son pays ou au grade de son supérieur.

Littérature militaire - Publications



"Soldats de l'image, 100 ans de reportages" : Ce livre est sans doute l'un des très rares à rendre hommage à cette espèce unique de militaires. Ceux qui avec discrétion, élégance et panache, bravent le danger pour immortaliser leurs frères d'armes.

Ouvrage collectif avec la participation de Patrick CHAUVEL, 304 pages, 300 photos, 39,00 €

En vente sur

www.boutique.ecpad.fr



"Le guide Le Routard sur la Grande Guerre 14-18" : A l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale, le Routard et la Mission du centenaire vous proposent de parcourir la ligne de front des Flandres aux Vosges. Découvrez les sites et monuments qui témoignent encore du premier grand conflit mondial du XXe siècle ; visitez les musées qui racontent la guerre et ses conséquences.

Edition Hachette Tourisme, collection Le guide du routard. 208 pages, à partir de 14,95 €

Informations pratiques



Revue disponible par abonnement

- Armées d'Aujourd'hui
- Terre Information Magazine
- Air Actualités
- Cols Bleus
- Marine

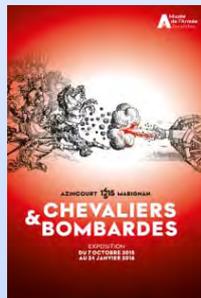
ECPAD - Service abonnements
2 à 8 route du Fort
94 205 Ivry sur Seine Cedex
Tél : 01 49 60 52 44

Prochaines dates à retenir

- **05/12/15** : hommage national aux "Morts pour la France" de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie.

A voir:

- Du **07/10/2015** au **24/01/2016** : Exposition "Chevaliers & bombardes D'Azincourt à Marignan, 1415 – 1515", au musée de l'Armée (Paris).



- Du **07/11/2015** au **28/02/2016** : Exposition « Le secret de l'État. Surveiller, protéger, informer, du XVIIe au XXe siècle » aux Archives nationales, Hôtel de Soubise (Paris).



- Du **01/12/2015** au **29/02/2016** : Exposition "Tom Morel", au Musée de l'ordre de la Libération (Paris).

Rappel de quelques adresses

Délégation Militaire Départementale des Yvelines (DMD)
Caserne d'Artois
BP 70269 - 78002 VERSAILLES Cedex
Tél : 01 30 97 54 16 – Fax : 01 30 97 52 79

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG)
Caserne d'Artois
9 ter rue Edouard Lefebvre - 78000 VERSAILLES
Tél : 01 39 50 15 02 / 01 30 97 55 80 - Fax : 01 39 02 28 22
Mail : sd78@onacvg.fr

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) - bureaux Terre et Marine
7 rue des Chantiers - 78000 Versailles
Tél : 01 39 25 92 00 / 01 39 25 92 14 - Fax : 01 39 25 92 10
Bureau Air :
41 rue des Etats Généraux - 78000 VERSAILLES
Tél : 01 39 53 76 10

Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie (CIR.GEND) :
121 Boulevard Diderot - 75012 PARIS
Tél : 01 53 17 32 10 - Fax : 01 53 17 32 29

Etablissement du Service National d'Ile de France (ESN) et Centre du Service National de Versailles (CSN) :
Caserne d'Artois
9 rue Edouard Lefebvre - 78000 Versailles
Tél à l'usage des administrés : 01 30 97 52 52
Tél à l'usage des agents de mairie : 01 30 97 54 55
Tel partenariat et relations extérieures 01 03 97 52 10 / 52 74
Mail : dsn-esnidf-csn-versailles.jdc.fct@intradef.gouv.fr
Adresse postale : GSBdD Versailles
Centre du Service National de Versailles
CS 10702 - 78013 VERSAILLES CEDEX

Directeur de la publication : lieutenant-colonel Georges HAXAIRE
Rédacteur en chef : lieutenant-colonel (H) Gérard NOURY

L'INSTANT DEFENSE 78

CELLULE INFORMATION DES CORRESPONDANTS DÉFENSE - DMD78 - BP 70269 - 78002 VERSAILLES CEDEX
Tél. 01 30 97 53 87/01 30 97 52 85 - Fax 01 30 97 52 79